



## ***Mairie de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues (34730)***

### **Compte-rendu de la réunion publique du 29 mars 2022 (18h30-21h)**

#### Objectifs de la rencontre :

Il s'agissait, alors que la situation sanitaire le permettait à nouveau, de permettre une rencontre entre les élus et les habitants de Saint-Vincent, selon une double-écoute permettant aux élus de prendre connaissance des éléments de bilan et de programmation de la Mairie et de prendre connaissance des réactions alors suscitées.

#### Méthode :

La méthode retenue et l'esprit qui s'y rattache ont été présentés par le Maire Frédéric Caussil.

Dans le souci de rompre avec une distanciation usuelle entre élus et habitants, le format plénier a été remplacé par une déclinaison entre six tables thématiques traitant respectivement des affaires scolaires, de la vie sociale et culturelle, de l'urbanisme, de la voirie, de la vie économique, et de l'environnement. Cette répartition correspondait peu ou prou à celle des commissions du conseil municipal. Deux élus étaient présents à chaque table thématique.

Les habitants ont été invités à se répartir autour de la table de leur choix, puis d'en changer après 20 min, et une fois encore après 20 autres minutes. Chaque tranche de 20 minutes était répartie en deux temps, le premier correspondant à l'évocation du bilan, le second à celle d'éléments de projet ou de programmation.

Cette rencontre s'est close par une restitution synthétique orale par l'un des élus de chaque table thématique, puis s'est close par un mot conclusif du Maire et un verre de l'amitié.

Ce mode davantage participatif s'inscrit en outre dans une préoccupation de la Mairie de permettre aux habitants de mieux s'impliquer dans la vie de la commune. Cette réunion publique préparait à ce titre la réunion publique du 10 mai prochain qui portera sur la possibilité de s'inscrire dans un processus participatif visant à repenser l'aménagement et l'animation du cœur de village.

#### Éléments restitués et commentaires recueillis :

Pour chaque tableau ci-après, la colonne de gauche correspond aux éléments présentés par les deux élus. Celle de droite reprend les commentaires formulés par les habitants. Pour les tables 1 à 4, la première ligne relève du bilan, la seconde de la programmation.

1. Table « Affaires scolaires » (Lucie Got et Fanny Bouys)

<p>Cantine Bio à l'école.  Réfection des sanitaires des écoles.  Réfection de la salle polyvalente.  Cantine : changement du mobilier pour les élèves, réfection de la cuisine, achat d'un lave-vaisselle.  Modernisation des salles de classes : changement du mobilier de la classe de cycle 3 pour un mobilier flexible, équipement informatique des salles de classes avec le plan ENIR 3, rideaux occultants cycle 1, changement des volets cycle 2, placard cycle 3.  Soutien au projet potager/poulailler/ plantation d'arbres par les CE1.  Augmentation des budgets fournitures aux élèves (48 euros/élève), allocation d'un budget BCD (150 euros/ans) et d'un budget goûter de Noël (30euros/classe), subvention à la coopérative scolaire (1300 euros/an), activité natation (1000 euros/an), forfait photocopieuse de 440 euros/an.  Renouvellement des séries littéraires des cycles 2 et 3, achat de vélos.  Aménagement de la cour de récréation : jeu de cour.  Sécurité : changement de l'alarme de l'école pour une alarme Incendie/PPMS.  Soutien à l'APE.</p>	<p>Le délai de réservation de la cantine à J-14 reste compliqué et difficile pour les familles en termes d'organisation.  Les retours sont positifs quant à l'alimentation des enfants.  Il est suggéré de réaliser un questionnaire anonyme à destination des élèves afin de connaître leurs avis sur le changement de traiteur.  Le budget alloué aux écoles est confortable.</p>
<p>Création d'une salle des maîtres et bureau de direction avec réfection des couloirs existants.</p>	<p>Les parents demandent s'il est possible que désormais la garderie soit ouverte jusqu'à 18h30 comme c'était le cas avant la crise sanitaire. Cette demande sera étudiée par les élus.</p>

2. Table « Vie du village » et « Action sociale » : Bruno Pallarès, Christine Crépon et Annie Sauvaire

<p>Ont été abordées les réalisations des années écoulées : marché du jeudi, panneaux d'affichage, boîte à livres, mobilier urbain comme poubelles, distributeurs de sacs à crottes de chiens, arrêt de bus supplémentaire, marché de Noël, LO COCUT à l'église.</p>	<p>Très bon accueil, en général, des habitants pour toutes ces réalisations. Equipe perçue comme dynamique, à l'écoute. « Le village bouge »  Quelques critiques : panneaux d'affichage trop petits pour les formats A3, manque de locaux pour les associations, manque de lieux de stockage (associations). Certains habitants souhaiteraient un rappel des ateliers effectués en 2013 sur l'aménagement de l'esplanade (pourquoi sans suite ?). Tous veulent voir évoluer l'esplanade. Certains veulent même participer aux réflexions.</p>
---	---

<p>Réalisations présentées : contacts et aide aux courses pendant le COVID, accueils individuels, aide aux factures d'eau, informations des services CCGPSL et de « l'Entraide Vincenote » dans le bulletin, colis de Noel et sortie des aînés.</p>	<p>M. Laurent, nouveau Vincenot qui travaille au service social d'une caisse de retraite, propose son aide pour des informations.</p> <p>Plusieurs personnes qui ne connaissaient pas l'Entraide sont intéressées. Isabelle Chanal va refaire des flyers pour les distribuer sur le marché.</p>
<p>Projet évoqué pour l'esplanade et différents autres lieux (pailler, place des Cévennes, mobilier urbain...).</p> <p>Les deux logements sociaux en projet. Evocation d'une rencontre avec une association sur le thème du « bien vieillir chez soi ».</p>	<p>Très bon accueil Les habitants attendent de voir. Est évoqué un local avec auvent, un jardin d'enfants sur l'esplanade.</p> <p>Anne Tassin demande de mettre au point le projet d'exposition de l'association des artisans potiers lors de l'intervention de Melando. Qui en est chargé à la mairie ? Aline Champsaur et Bruno Pallarès, c'est ce qui lui a été répondu.</p> <p>Proposition d'ouvrir les « balades du jeudi » de l'association des Aînés à toute la population. Info à diffuser dans le bulletin.</p> <p>Accueil favorable. Une demande de renseignement pour un logement social (malheureusement nous n'avons pas pris les références de la personne).</p>

### 3. Table « Environnement » (Paul Nougaret, Jacques Tassin)

<p>Végétalisation (butte de l'esplanade, église, routes et abords de l'école, opération 8000 arbres du département)</p> <p>Entretien végétation (formation du personnel aux techniques maîtrise de l'enherbement et à la taille d'entretien des arbres, taille du grand frêne)</p> <p>Animations citoyennes (collecte déchets en garrigue, découverte garrigue, rapprochement avec Collectif des garrigues, exposition photos Regards)</p> <p>Extinction éclairage nocturne</p> <p>Inventaires : ABC en veille, Conseil Local de Biodiversité peu applicable</p> <p>Forêt communale : entretien et pare-feu par ONF, parcelles rachetées, panneaux indicateurs, table et bancs</p> <p>Animations publiques sur la qualité de l'air et sur les batteries</p> <p>Mise en place d'une association autour d'un jardin partagé.</p>	<p>Inquiétudes sur le devenir du chêne blanc remarquable récemment identifié. V. Tempier mentionne qu'une liste des arbres remarquables avait été réalisée par M. Bonnot. Nombreux arbres à préserver dans la commune.</p> <p>Intérêt à l'égard des reverdissements privés spontanés réalisés en devant de façade.</p> <p>Extinction nocturne très appréciée. Quelques zones restant toutefois à traiter, non concernées par la départementale.</p> <p>Demande de cheminements pédestres matérialisés en forêt (au moins pour une boucle destinée aux enfants accompagnés) ou reportés pour tous sur cartes dématérialisées.</p> <p>Demande de davantage de panneaux indicatifs permettant au promeneur de se positionner.</p> <p>Consignes de prévention/protection contre les feux semblerait-il absentes du Bulletin municipal ces dernières années.</p>
--	---

<p>Projet de recensement des arbres remarquables et de rédaction d'une charte de l'arbre, reprise de l'esplanade selon une démarche co-constructive, projet de réaménagement paysager du cimetière.</p> <p>Conférences à venir sur l'environnement.</p> <p>Projet de mise en place et gestion d'accompagnement de deux compostières, en relation avec le jardin partagé et la mise à disposition d'un broyeur par la CCGPSL</p>	<p>Grand intérêt à l'égard des perspectives de végétalisation de l'esplanade.</p> <p>Souhait de visite collective d'unité de traitement des déchets produits sur la commune.</p> <p>Sensibilisation à reprendre pour les consignes de tri des déchets, à reproduire dans le Bulletin municipal et à réactiver à la faveur d'ateliers dans la prochaine journée TTC (25/09/2022) ; appui possible de médiateurs de la CCGPSL.</p>
---	--

4. Table « Voiries » (Jean-Christophe Dupoux et Frédéric Caussil)

<p>Présentation des travaux de voirie et de réseaux réalisés depuis le début de la mandature, rappel qu'un certain nombre sont issus de la programmation de la précédente équipe.</p> <p>Présentation de la répartition des compétences avec la COMCOM en matière de voirie.</p> <p>Travaux de la route départementale avec enfouissement des lignes et mise en place des nouveaux candélabres (et la suite à venir)</p> <p>Mise en sécurité du chemin de Garaste (travaux à la charge de la commune mais réalisés par les marchés à bon de commande de la COMCOM)</p> <p>Travaux sur le fossé du chemin de Clapiers, voie intercommunale entre Assas et St Vincent, le fossé étant tantôt chez l'un ou l'autre</p>	<p>Sujets abordés par les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux sujets <u>personnels</u> qu'il a été difficile de recadrer car forte impatience ou insatisfaction</li> <li>- Problématique de réseau EU dans le quartier des Faïsses, qui régulièrement déborde ; explication faite que la compétence est COMCOM ; suggestion des citoyens : que soient « anticipés » les problèmes par des curages réguliers par la COMCOM.</li> <li>- Dangerosité de la patte d'oie du chemin Poulaillou et chemin des Combes, demande à faire baisser la vitesse ; les élus expliquent leur volonté de faire baisser la vitesse partout en aménageant des chicanes le plus possible</li> </ul>
<p>Présentation des grandes lignes de la démarche de la nouvelle équipe avec notamment la volonté de ne pas transformer les espaces agricoles en espaces constructibles comme le permettrait le SCOT, mais favoriser la densification .</p> <p>Sujet du chemin des Processions avec l'étude de mobilité</p> <p>Démarche globale en faveur des modes doux pour la circulation, avec présentation des échanges avec 3M, Assas et Prades pour la mise en place d'un aménagement cyclable sur la RD109E2 (route à Prades) qui est pour partie une voie métropole M109</p> <p>Poursuite de l'enfouissement des lignes et remplacement des candélabres sur la RD109</p>	<p>Des remarques pour les projets à venir / des demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suggestion de prévoir plus de fourreaux dans les futures remises en état de voirie pour éviter de devoir y revenir plus tard avec des tranchées</li> <li>- Sujet de l'éclairage chemin des processions</li> <li>- Demande générale à ce qu'il y ait plus de communication sur les travaux réalisés par la COMCOM ou les autres communes limitrophes</li> <li>- Question sur l'avenir de la ligne ENEDIS MT (Moyenne Tension) sous l'église ; réponse faite au travers de l'aménagement NEXITY</li> <li>-</li> </ul>

5. Table « Urbanisme » (Antoine Sauvaire et Michel Garcia)

La commission d'urbanisme a présenté durant les deux années passées depuis le début de notre mandat, les dossiers en cours et les projets futurs à court terme.

La commission a instruit depuis le début du mandat plus de 50 Déclarations préalables et Permis de construire. En effet le PLU permet de créer des divisions parcellaires ce qui permet une densification.

En ce moment, on a pu voir St Vincent s'agrandir avec 1 lotissement entre le chemin de Bellevue et le chemin de Clapiers de 28 logements dont 6 primo- accédant. (Dans ce même lotissement, il a été réalisé par deux promoteurs : le lotissement les vignes de Justin par GGL et le lotissement les vignes de Léon par Rambier).

Le lotissement « le hameau du pic st loup » réalisé par Nexity est au début des travaux, situé à la continuité du jardin de Marie qui reliera la rue des Puits et le chemin de Garaste. Il aura 14 logements dont 4 primo- accédant et 1 logement social. Le logement social sera réalisé par la commune à la suite d'une cession d'un terrain non constructible (bassin de rétention en zone rouge) contre un terrain constructible.

Suite à l'instruction de tous ces dossiers, nous avons remarqué que le PLU a certaines faiblesses, ce qui est assez normal, un PLU évoluant avec le temps.

Nous pensons faire une modification simplifiée, cela permettra de modifier l'intérieur des règlements, et non le zonage ; sinon nous parlons de révision du PLU.

Nous réaliserons une réunion publique où nous évoquerons la modification du PLU.

Nous avons réalisé un atelier participatif sur le quartier des Faïsses suite à l'étude de mobilité faite par la société SCE. Suite à cette réunion, nous pourrions résoudre les problèmes de circulation, des réseaux, du pluvial et l'harmonisation des infrastructures (ex : intégration des poubelles).

Nous avons énormément de projets en cours vus par la commission des réseaux et voiries (ex enfouissement des réseaux route de Prades).

Parmi les prochains projets, nous avons la réhabilitation de la place de St Vincent (entre rue de l'église et Avenue des Cévennes). Suite à la réunion faite à la fin du dernier mandat de Mme Tempier, nous avons pris en compte les informations demandées par les habitants. Nous ferons une réunion publique pour présenter le projet.

Nous allons réhabiliter le pailleur d'Abriquet (la maison Abriquet se situe entre la rue de la calade et la rue de l'église), ou nous allons faire un logement social de 70m<sup>2</sup>.

Suite à ces changements et création de nouveau logement (le pailleur et le lotissement le hameau du Pic st Loup), nous voulons réaliser une étude de mobilité d'ici 2023/2024 sur le vieux village, ce qui permettra une meilleure vision sur la circulation et le stationnement des véhicules.

Nous avons évoqué à court terme une future réunion publique pour impulser un renouveau sur l'esplanade, accompagné par la commission cœur de village.

Table 6. Développement économique et entreprises (Sophie Bazin et Michel Pronost)

Premier temps d'échange sur le bilan de ce qui a été fait

Zone d'activité du Patus :

Le point sur la situation de la station de concassage et recyclage de matériaux d'inertes (MMR) a été le principal sujet abordé.

Depuis son arrivée, l'équipe municipale cherche à contrôler et limiter l'extension ainsi que les nuisances occasionnées par cette activité. Cela s'est traduit par une enquête des services

régionaux du développement durable et de l'environnement (DREAL) et a conduit à la mise en demeure de l'entreprise de se mettre en conformité avec la législation en vigueur. Une consultation publique et l'avis défavorable des deux communes concernées, Prades-le-Lez et Saint-Vincent-de-Barbeyrargues ont confirmé la nécessité d'être vigilant.

C'est pourquoi il a été décidé :

- Le renouvellement d'un bail administratif entre la commune de St Vincent de B. et l'entreprise MMR le 1/09/2021 d'un an seulement assorti d'une série de conditions pour limiter les volumes traités (terre, gravats...), limiter la hauteur des tas, rendre obligatoire la plantation d'arbres, de haies pour limiter la pollution visuelle et paysagère et rappeler l'obligation d'utilisation des asperseurs pour limiter la propagation de poussières dans l'air (problème signalé par des habitants).
- Une inspection par drone effectuée par un géomètre expert tous les trois mois pour vérifier le respect des clauses du contrat de bail.
- L'arrêté préfectoral du 29 octobre 2021 qui entérine le classement de l'installation de concassage a repris les mêmes conditions que celles exigées par la commune pour autoriser l'entreprise à poursuivre ses activités. De ce fait, la commune et les autorités préfectorales agissent dans le même sens vis-à-vis de cette entreprise.

Le pôle santé du cœur de village :

Il est rappelé qu'actuellement ce pôle santé - bien-être comporte un cabinet d'infirmières, de kinésithérapeutes, de posturologue et de dentiste. Le médecin généraliste a pris sa retraite. La mairie cherche activement un nouveau médecin généraliste. Deux médecins pourraient être intéressés par une reprise en formant un cabinet de groupe mais cela n'est pas encore tout à fait confirmé.

#### Deuxième temps d'échange sur les perspectives d'avenir et action future.

Comment améliorer l'attractivité de la zone du Patus ?

La zone du Patus qui a longtemps (entre 1970 et 1985) été une décharge de Montpellier avant d'être réaménagée en zone d'activité économique, pourrait faire l'objet d'un plan d'aménagement pour y favoriser des activités tournées vers l'accueil de micro-entreprises pour de jeunes entrepreneurs. Cela nécessite une révision du PLU auquel la commune réfléchit actuellement. Cette réorientation et ces aménagements ne pourront se faire qu'avec un soutien important de la CCGPSL qui a la compétence du développement économique du territoire. Une volonté se dégage pour améliorer les abords fortement dégradés (voirie, éclairage, assainissement, eau) afin d'accompagner le développement d'entreprises de qualité déjà présentes sur la zone d'activité.

Concernant la station de concassage, qui pour le moment ne réussit pas à correspondre aux conditions fixées par le bail et l'arrêté préfectoral, il conviendra au début de l'été de voir quelle suite donner. Il est difficile de se prononcer sur un non-renouvellement du bail qui obligerait l'entreprise à cesser ses activités car il y a des enjeux environnementaux (remise en état des terrains), et d'emplois qui pèsent sur la décision. Mais la commune s'est engagée à être vigilante et exigeante ; elle le sera.